



Communiqué de presse

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE
des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC
Section de la CREUSE
542 - Maison des Associations et des Syndicats
Immeuble de Braconne
23000 - GUERET
Téléphone : 05 55 41 04 81 - 06 30 17 47 53
Courriel : snu23@snuipp.fr

L'école de la confiance n'est pas plus arrivée en Creuse que la priorité au primaire !

Le nombre de jours d'absences non-remplacées s'accroît lamentablement de jour en jour en Creuse ...

Combien de temps les écoliers creusois, leurs familles et leurs enseignants vont-ils pouvoir supporter le manque de moyens et les piètres justifications de l'IA-DASEN de Creuse ?

Dès la rentrée le SNUipp-FSU 23 avait mis en garde l'IA-DASEN qui affichait un optimisme sans faille dans la presse. Cela ne pouvait pas être autrement. Avec 6 postes de remplaçants non pourvus et 18 brigades affectés à l'année, cela représente près de 40% des possibilités de remplacement grevées dès la rentrée ! (la Creuse ne dispose que de 62 remplaçants en tout)

Malgré le recrutement de 12 personnels contractuels occupant des classes sans formation, la DSDEN 23 n'arrive pas à combler ce manque de moyens. Deux classes restent sans enseignants depuis le début de l'année ! Une classe de l'IME du Monteil au Vicomte et la classe relais du collège Marouzeau à Guéret : situation symptomatique du manque d'engagement de l'état en faveur des élèves les plus fragiles ou en situation de handicap.

Les remontées des personnels du département sont de plus en plus inquiétantes, les dysfonctionnements de plus en plus nombreux. A ce jour plus de 550 demi-journées de non-remplacements nous ont été signalées !

- le 26 novembre, on pouvait déplorer au moins 16 demi-journées non remplacées sur l'ensemble du département !
- à Magnat-l'Etrange, le vendredi 30 novembre, les élèves n'ont eu aucun enseignant jusqu'à ce que l'administration dépêche un personnel en le retirant de l'école dans laquelle il devait travailler comme le prévoyait son emploi du temps.
- à Vallière, Genouillac, Bonnat maternelle, ... les élèves ont été privés d'enseignant sur près d'une semaine.
- Azéables, Bellegarde en Marche, Mainsat, Pionnat, St Quentin la Chabanne, ... sont autant d'écoles à 3 classes qui ont dû fonctionner avec 2 enseignants.
- St Alpinien, St Georges la Pougé sont des écoles dans lesquelles un seul enseignant a dû accueillir les élèves de 2 classes !
- l'école de Cerclier à Guéret totalise à elle seule pas moins de 31 demi-journées d'absences. Cela fait l'équivalent d'un mois cumulé pendant lequel le fonctionnement de l'école a été perturbé et pendant lequel tous les élèves ont été pénalisés. Dans cette école, pendant l'équivalent de plus de 2 semaines, il manquait 2 enseignants simultanément ! Il a donc fallu à la hâte se répartir les élèves y compris dans les classes d'ULIS* qui ont dû accueillir des élèves d'autres classes ! Quand on se souvient que c'est cette école qui a subi la décision incompréhensible de l'IA-DASEN de fermeture en juin sous prétexte que cela permettrait de dégager des marges pour le remplacement ! C'est donc l'école qui a payé le prix d'une fermeture en juin qui totalise le plus d'absences non remplacées !

Combien d'autres situations sont à déplorer dont nous n'avons pas eu connaissance ? Combien de collègues, culpabilisant, ont finalement dû se rendre à l'école, malades, car ils savaient que leur remplacement ne serait pas assuré ?

Dans toutes ces situations, les élèves qui n'ont pas d'enseignants sont répartis dans les autres classes de l'école, désorganisant par là même l'ensemble de l'école. Les enseignants sont las de voir leur travail de préparation annihilé par ces aléas et leurs conditions de travail, comme celles de leurs élèves, dégradées. Devons-nous rappeler à l'IA-DASEN qu'enseigner est un métier qui se prépare ? Le mal-être devient prégnant. Malgré cela, les enseignants restent pleinement engagés et œuvrent au quotidien pour la réussite de tous les élèves.

Dans l'avenant au « protocole d'offre scolaire », comme dans le « plan particulier de revitalisation » de la Creuse, l'Etat ne s'engage pas à créer de postes supplémentaires alors même que ses choix politiques privent déjà une grande partie des écoliers creusois d'un nombre important de journées de classe.

Pour le SNUipp-FSU23 ces absences non remplacées démontrent que les moyens dévolus au département sont insuffisants. C'est pourquoi, le SNUipp-FSU23 revendique a minima :

- un enseignant formé chaque jour devant chaque classe, afin que tout élève puisse bénéficier de l'enseignement qui lui est dû,
- une dotation permettant la création des postes nécessaires à tous les remplacements sur le département.

* ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) : Dispositif accueillant des élèves en situation de handicap

Contacts : Luc MARQUÈS 06 67 23 70 81 / Fanny TISSANDIER 06 71 35 86 94